

DIRECTION DE LA CULTURE
EB/CG

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2006

DELIBERATION

OBJET : Demande de subventions au Département.

Il est proposé à la commission d'autoriser le Maire à solliciter du Conseil Général toutes subventions au taux le plus élevé possible, concernant :

- Les arts plastiques
- Le spectacle vivant
- L'enseignement artistique
- Le patrimoine

Ces subventions pourront concerner tant les dépenses de fonctionnement que d'investissement.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable des commissions «Enfance, Jeunesse, Education, Sport, Culture, Vie Associative, Prévention et Insertion» et «Finances, Ressources Humaines, Administration Générale» après en avoir délibéré,

➤ APPROUVE la présente proposition

Délibération adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Maire,

Loïc LE MEUR